

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 20/06/2014</p> <p>Date de publication : 03/07/2014</p>	<p>SÉANCE DU 26 JUIN 2014 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, Président</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Jean-François VATRÉ, M. Daniel VAILLEAU, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Antoine GRAU, M. David CARON, M. Michel SABATIER Vice-présidents ; M. David BAUDON, M. Guy DENIER, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la question n°5), M. Dominique GENSAC, Christian GRIMPRET Conseillers communautaires délégués</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, M. Vincent COPPOLANI (jusqu'à la question 15), Mme Stéphanie COSTA, Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER, Mme Sylvie DUBOIS, M. Philippe DURIEUX, Mme Magali GERMAIN, M. Arnaud JAULIN, M. Patrice JOUBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÉRE, M. Pierre LE HÉNAFF, M. Jacques LEGET Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY, Mme Aurélie MILIN, Mme Loris PAVERNE, M. Eric PERRIN, M. Jacques PIERARD, M. Hervé PINEAU, M. Michel ROBIN, M. Pierre ROBIN, Mme Salomé RUEL (à partir de la question 2), M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE, M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE, M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la question 15), Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : Mme Séverine LACOSTE, Vice-présidente, procuration à Mme Soraya AMMOUCHE ; M. Yann HÉLARY, Conseiller communautaire délégué, procuration à M. Jean-François FOUNTAINE.</p> <p>M. Jean-Claude ARDOUIN, M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Serge POISNET, Mme Nadège DÉsir, procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la question 5), Mme Samira EL IDRISSEI procuration à M. Michel CARMONA , M. Vincent COPPOLANI (à partir de la question 16), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la question n° 6), Mme Agnès FRIEDMANN procuration à M. Daniel VAILLEAU, Mme Patricia FRIOU, procuration à M. Pierre MALBOSC, Mme Sophorn GARGOULLAUD procuration à Mme Stéphanie COSTA, M. Didier GESLIN procuration à M. Sally CHADJAA, M. Christian GUÉHO procuration à M. Jean-Luc ALGAY, M. Dominique HÉBERT, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ procuration à Mme Brigitte BAUDRY, M. Brahim JLALJI, M. Jean-Claude MORISSE procuration à M. Jean-Louis LÉONARD, Mme Martine RICHARD procuration à M. Jean-François VATRÉ, M. Didier ROBLIN procuration à M. Stéphane VILLAIN, Mme Mathilde ROUSSEL, procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Salomé RUEL procuration (pour la question 1) à M. Jean-Philippe PLEZ, M. Stéphane VILLAIN (à partir de la question 16), M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. David BAUDON, Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe PLEZ</p>
---	--

Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	58	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	14	Suffrages exprimés :	72
		Pour l'adoption :	72
Nombre de votants :	72	Contre l'adoption :	0

N° 20

Titre / LIGUE DES VILLES HANSÉATIQUES - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Monsieur Pérez expose que,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil communautaire et de l'élection du Président et des vice-présidents en date du 17 avril 2014, il convient de procéder à une nouvelle élection des délégués de la Communauté au sein d'organismes extérieurs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211.1 et L. 5211.2 ainsi que les articles L. 2121.12, L. 2121.20, L. 2121.21 et L. 2121.33.

Il est proposé au conseil communautaire de désigner 1 représentant de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour siéger au sein de la Ligue des Villes Hanséatiques.

Conformément à l'article L.2121-21, le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletins secrets.

La candidature de Monsieur Frédéric Chekroun est proposée :

Votants : 72

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 72

Pour : 72

Contre : 0

Monsieur Frédéric Chekroun, ayant obtenu la majorité absolue, est désigné comme représentant de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour siéger au sein de la Ligue des Villes Hanséatiques.

POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION,
LE VICE-PRÉSIDENT

Christian PÉREZ